

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON

L'an deux mille vingt-deux, le 18 octobre, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 12/10/2022, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie d'Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE.

Nombre de membres en exercice : 62 Nombre de membres présents : 41 Nombre de suffrages exprimés : 47 Votes Pour : 47 Vote(s) Contre : 0 Abstention(s) : 0	Objet : Budget annexe Transport – Budget Primitif 2022 N° 2022-88
--	---

Présents (41) : PUCEL Matthieu, FOUGA Sabine, CASPAR Elvire, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DESMARAIS Nadine, DUNAN Anne, ESTRADÉ Pierre, DUBARRY Jean-Bertrand, PUYAU Maryse, CASTERAN David, MALERE Hélène, GIRON Julienne, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, BESSONE Michel, FINES Frédéric, ESCOULA Bernard, GALAUP Dominique, CONSTANTIN Luce, RICARD Louis, RODRIGUEZ Marie-José, MUR François, CHAZOTTES Michel, RAHALI Sabine, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, BAHEU Benoît, LACAZE Noël, PELIEU Michel, BERTRANUC Evelyne, CLIMENT Emmanuel, SOULE-ARTOZOUL Rosa, AIZIER Philippe, BOURREC Christophe, DARAN René, MIR André, SALAT Jacques, FOURTINE Didier, MILLET Michel.

Présents non votant : DUPOUY Marie-France, SERMET André, DUPRAT Julie

Absents (15) : PICHON Evelyne, GRANGE Jean-Baptiste, GISTAU Patrick, SAINT-PASTEUR Marcel, SOLANA Michel, BALAGNA Patrice (excusé), GAY Eric, ROBIN Isabelle, ACCHINI Nicole, HELARY Yann, JARENO Sandra, LEGOFF Stéphanie (excusée), OZUN Benjamin, DELOM Christian, CASCARRE Victor.

Procurations (6) :
GAILHARD Christophe à ANGLADE Jean-Louis
ARMANET Henri à GALAUP Dominique
CARTAN Olivier à LACAZE Noël
PETIT Caroline à DUBERNARD Alain
NARS Aline à MIR André
BEYRIE Maryse à PAUCIS Jean

M. ESCOULA Bernard a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Monsieur le Président présente le projet de budget annexe transport pour l'exercice 2022.

Ce projet a été élaboré à partir des écritures prévues sur le budget primitif 2022 Principal de la communauté de communes approuvé le 26 avril dernier.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Compte 6287 – Remboursements de frais = 19 000€

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Compte 7472 – Subvention d’exploitation REGION = 13 300€

Compte 7475 – Subvention d’exploitation CCAL = 5 700€

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT inscrirait un montant de **19 000 €** tant en Dépenses qu’en Recettes.

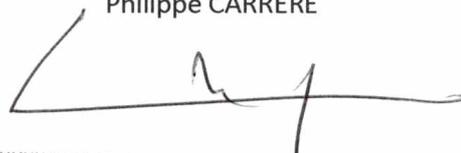
LA SECTION D’INVESTISSEMENT inscrirait un montant de **0 €** tant en dépenses qu’en recettes. Monsieur le Président invite les conseillers communautaires à en débattre.

Le Président invite les conseillers à en débattre.

Après en avoir délibéré et à **l’unanimité**, les membres présents et représentés approuvent le budget primitif transport 2022 tel que présenté par Monsieur le Président.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président
Philippe CARRERE



COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON
Château de Ségure
65240 ARREAU